



JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEVSTONE

GUY PARMELIN Il louvoie beaucoup depuis qu'il lorgne sur le Conseil fédéral.

GUY PARMELIN: LE PLEUTRE PATELIN

CONSEIL FÉDÉRAL. L'agriculteur de Bursins décline définitivement toute candidature pour le Conseil d'Etat vaudois pour briguer la charge suprême à Berne. Quitte à louvoyer et décevoir la droite de son canton.

MICHEL GUILLAUME

Guy Parmelin, ce fidèle UDC dont Christoph Blocher ignore cependant le prénom exact, est donc candidat au Conseil fédéral. En se déclarant dans la foulée de son échec dans la course au Conseil des Etats le 13 novembre dernier, l'agriculteur de Bursins a surpris son monde, ne pouvant en tout cas pas s'appuyer sur une quelcon-

que légitimité populaire. Certes, cet UDC n'est pas dénué de qualités. *L'Hebdo* l'avait classé septième des 64 parlementaires romands siégeant à Berne voici un an. Pourtant, depuis quelque temps, il aligne des prises de position que personne ne comprend, au sein comme à l'extérieur de son parti.

Si Guy Parmelin avait sciemment voulu s'aliéner toutes les sympathies à son endroit, il ne

s'y serait guère pris autrement. Cet été, il apparaît dans le comité d'initiative de l'UDC contre l'immigration massive. Or, cette démarche compromet sérieusement l'accord bilatéral que la Suisse a signé sur la libre circulation des personnes, au point que le PLR tire la sonnette d'alarme peu avant les élections. De la part de Guy Parmelin, qui avait soutenu l'extension de l'accord aux pays de l'Est en 2005 et 2009, cela équivaut à un retournement de veste qui choque les partisans de l'accord.

Les milieux patronaux se sentent trahis, même s'ils restent très courtois. «Nous avons été déçus et surpris

de son engagement en faveur de cette initiative. Mais dans l'ensemble, Guy Parmelin a une bonne compréhension des enjeux économiques et partage nos vues sur la nécessité d'un assainissement des assurances sociales», déclare la directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Claudine Amstein.

Ambigu et peu fiable. C'est tout le problème de Guy Parmelin, pleutre et patelin à la fois. En commission, il dialogue et se dit prêt au compromis, témoignent tous ceux qui le côtoient. En plénum en revanche, il n'assume plus du tout cette indépendance d'esprit. «Derrière sa rondeur campagnarde vaudoise se cache un blochérien fidèle à la ligne dure de l'UDC. C'est un personnage ambigu et peu fiable», constate le député socialiste au Grand Conseil vaudois, François Cherox.

Bien sûr, les socialistes craignent que cette candidature ne fasse de l'ombre à celle de Pierre-Yves

Maillard, plus prometteuse. Mais le centre droit est tout aussi critique. A la suite de la mort du conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, les portes du gouvernement s'ouvraient toutes grandes pour Guy Parmelin. Celui-ci a fini par décliner toute candidature, après avoir longuement laissé planer l'incertitude. Désormais, la majorité du Conseil

**«JE NE SERAI
JAMAIS
CANDIDAT
AU CONSEIL
D'ÉTAT VAUDOIS.
JE PRÉFÈRE
TRAVAILLER
À BERNE.»**

Guy Parmelin, candidat UDC
au Conseil fédéral

d'Etat pourrait bien basculer à gauche, tant le candidat de l'UDC Pierre-Yves Rapaz ne convainc personne au-delà de son parti. «Guy Parmelin a préféré jouer sa carte personnelle plutôt que celle des intérêts de la droite du canton», déplore un de ses députés.

Face aux reproches,

Guy Parmelin ne convainc guère. «J'ai toujours dit que je préférerais me concentrer sur les dossiers qui me passionnent à Berne. Je ne serai jamais candidat au Conseil d'Etat», assure-t-il. On en prend bonne note. Mais lorsqu'on lui demande quel siège il compte attaquer avec sa candidature au Conseil fédéral, il se reprend à louvoyer. «J'exige une stratégie claire de mon parti, qui doit reprendre le siège d'Eveline Widmer-Schlumpf. Nous ne devons pas tirer sur tout ce qui bouge.» Une déclaration qui ne prête pas à l'équivoque, sauf que Guy Parmelin la relativise aussitôt: «S'il devait s'avérer que le PLR ne soutenait pas unanimement notre prétention à un deuxième siège, tout serait à nouveau ouvert.»

Alors l'UDC se réserverait le droit d'attaquer aussi les conseillers fédéraux du PLR, bien que les deux partis aient conclu un apparentement lors des élections au Conseil national en terre vaudoise. Vraiment patelin, ce Parmelin. ◊